

COMMUNIQUÉ

Une vidéo publiée le 5 mars sur les réseaux sociaux, sous le titre « cèdre bleu en danger » évoque le possible abattage d'un cèdre centenaire situé au 11 rue de la République (RD 406). Elle suscite des contre-vérités et des protestations.

Autant de critiques qui motivent la Ville de Meudon à présenter objectivement la situation et les actions menées pour protéger le patrimoine arboricole, le gérer et l'enrichir.

Meudon, ville verte par excellence, c'est :

- 6950 arbres, répertoriés et soigneusement entretenus par le service des espaces verts (hors forêt et propriétés privés).
- 7 parcs et 17 squares
- Plus de 10 000m² supplémentaires végétalisés depuis 2019 (voies départementales, cimetières, pieds d'arbres...)
- 150 arbres plantés depuis 2 ans, tandis que 47 étaient coupés en raison de leur état sanitaire ou leur dangerosité.
- 11 chutes d'arbres accidentelles sur la voie publique, sans signes avant-coureurs, occasionnant des dégâts matériels plus ou moins importants (dont le cèdre de la synagogue en 2019 et celui de la N 118 en 2017)

Quel est le projet de la Ville sur ce terrain?

Après la démolition du club senior désaffecté, le terrain sera aménagé avec les équipements publics nécessaires au quartier : pôle seniors, crèche, maison médicale de santé... Des études et des réunions de présentation aux riverains se poursuivent.

Le projet préserve la totalité des espaces verts à l'avant de la parcelle, dont le hêtre pourpre – arbre remarquable – et le cèdre de Sfax. La question du devenir du cèdre qui borde la rue de la République reste posée.

Quel est l'état sanitaire du cèdre qui borde la rue de la République ?

En milieu urbain dense, les arbres éprouvent parfois de grandes difficultés à se développer et à lutter efficacement contre des attaques parasitaires par manque d'espace et à cause de contraintes urbaines souterraines. C'est le cas du cèdre de la rue de la République.

Sur un axe fréquenté par des milliers de véhicules, autant de piétons et d'enfants qui fréquentent l'école Notre Dame, le risque de dégâts humains et matériels ne peut pas être pris à la légère. C'est pourquoi une nouvelle étude phytosanitaire très poussée est réalisée cette semaine dont les résultats seront rendus publics.



Déjà en 2008 et 2009, une expertise phytosanitaire des arbres urbains, mandatée par la Ville, avait conclu au dépérissement de cet arbre remarquable soumis à une pathologie racinaire : « suite à 4 examens successifs depuis 2008, [...] la couronne de l'arbre s'éclaircit avec une rapidité inquiétante. Les tests au choc pratiqués au niveau de la partie inférieure du tronc dénoncent une altération du bois de ce dernier. Une pourriture est installée au niveau du collet. Le bois interne se délite en petits cubes brunâtres ».

Dès lors, étroitement surveillé par le service des espaces verts de la Ville, le cèdre fait l'objet d'une nouvelle expertise approfondie en 2017. L'analyse montre une dégradation du système racinaire ainsi qu'une dégradation du tronc sur au moins 28 cm de profondeur par endroits.

Le rapport affirme que la pourriture se propage depuis les racines vers le tronc depuis plusieurs années, du fait de sa proximité immédiate avec la voie départementale. Raison pour laquelle ses principales branches charpentières ont été coupées années après années.

Dans ce contexte, les effets du réchauffement climatique – tempêtes comme épisodes de sécheresse – rendent très probable l'effondrement de branches, voire du tronc, et ce, sans signes avant-coureurs. Cela s'était produit en 2017 avec le cèdre qui longe la N 118.

Car prendre soin des arbres implique de les surveiller, de les entretenir, de les élaguer et d'être parfois contraint à l'abattage pour lutter contre une pathologie ou garantir la sécurité aux abords.